

Israël a laissé une petite fille atteinte d'un cancer souffrir toute seule

Amjad Ayman Yaghi, The Electronic Intifada, 5 juin 2019



Wissam, le père d'Aisha, montre sur son portable une photo de sa fille qui lui a été envoyée après l'opération d'Aisha à Jérusalem. (Mohammed Al-Ajjar)

Le 17 mai, une enfant de 5 ans est morte d'un cancer dans un hôpital de Gaza.

Elle est morte entourée de sa famille. Mais elle ne l'a pas su.

En fait, elle avait passé la majeure partie du mois dernier seule dans des hôpitaux de Jérusalem, séparée de ses parents et des autres personnes de sa famille par le régime israélien de permis qui régit les déplacements des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza occupées.

Ce n'est que lorsque le traitement a échoué et alors qu'elle n'était plus du tout consciente qu'elle a été rendue à sa famille à Gaza.

En avril, on avait diagnostiqué un cancer du cerveau chez Aisha Lulu, du camp de réfugiés de Bureij à Gaza. Elle souffrait de migraines et de violents vomissements depuis mars et les médecins ont découvert une tumeur au cerveau le 7 avril.

Comme il n'y a pas de médecins spécialisés à Gaza et étant donné son âge, les autorités militaires israéliennes lui ont accordé un permis l'autorisant à être soignée à al-Makassed, hôpital palestinien de Jérusalem Est en Cisjordanie occupée.

Mais aucun de ses deux parents n'a été autorisé à l'accompagner. En fait, aucun membre de sa famille n'a été autorisé par l'armée israélienne à emmener l'enfant à l'hôpital.

« Il y a une heure et demie de route de Gaza à Jérusalem », a dit sa mère, Muna, 27 ans. « Mon cœur se brisait tous les jours quand ma fille était loin. »

Muna était en colère. Elle était en colère contre la tumeur de son enfant. Elle était en colère qu'il n'y ait rien près de chez eux pour la traiter. Et elle était particulièrement en colère contre l'armée israélienne qui laissait Aicha souffrir toute seule.

« Pourquoi Israël nous traite-t-il ainsi ? Nous n'appartenons à aucune faction politique, nous sommes juste des gens ordinaires. »

Parents interdits

Les obsèques d'Aisha ont eu lieu le soir de sa mort.

Son père, Wissam, 37 ans, en larmes, la tenait dans ses bras. Muna s'est effondrée. Tout le voisinage a ressenti leur chagrin.

Aisha a été soignée à Jérusalem du 17 avril au 13 mai. Quand elle est morte, elle avait passé presque tout un mois loin de sa famille.

Aucun permis n'a pu être obtenu. Les parents ont essayé. La famille a essayé. Les oncles et les tantes d'Aisha ont essayé. Même sa grand-mère de 75 ans, Rifqa, a fait une demande de permis à l'armée israélienne pour accompagner l'enfant.

Wissam dit que lui et son frère, Hussam, ont appelé tous les contacts qu'ils avaient dans l'Autorité Palestinienne pour voir si l'un d'entre eux pouvait faire pression du côté israélien.

Cela n'a servi à rien. Hussam a même convaincu un certain nombre de personnes étrangères à la famille de faire une demande de permis. Chaque tentative a été repoussée.

Finalement, Hussam a pourtant trouvé une amie de la famille, Halima Edais, du camp de réfugiés de la Plage à Gaza ville, qui a pu obtenir un permis afin d'accompagner Aisha.

Le 17 avril, la famille a mis Aisha dans une voiture avec Edais et l'a regardée s'éloigner.

« Je la regardais en pleurant », se souvient Wissam. « Je ne pouvais croire à tant de cruauté, laisser une enfant aussi jeune partir seule sans sa famille. »

Muna a dit à son enfant qui pleurait avant son départ qu'elle devrait souffrir l'absence de sa famille pendant un moment pour pouvoir revenir jouer à nouveau avec ses trois frères et sœurs.

Cela n'a pas beaucoup aidé. Quand Aisha est arrivée à Jérusalem, la première chose qu'elle a faite fut d'appeler sa famille en pleurant, a dit son père.

« Elle était entourée d'étrangers. Elle était si malheureuse. »

Restrictions inhumaines

Aisha est un exemple tragique d'une pratique habituelle.

Pour contrôler les déplacements des Palestiniens sous occupation, l'armée israélienne pilote un régime de permis qui viole régulièrement le droit humanitaire international.

Les responsables de l'ONU ont frappé d'un opprobre particulier, le régime israélien de permis pour les Palestiniens qui ont besoin de soins médicaux..

2017 a vu le taux de permis accordés aux Palestiniens de Gaza le plus bas depuis que l'Organisation Mondiale de la Santé a commencé à collecter ces données en 2008. L'organisation a rapporté que 54 patients de Gaza – la plupart souffrant d'un cancer – sont morts en 2017 alors qu'ils attendaient d'avoir un permis.

Tandis que pour les patients, la situation s'est légèrement améliorée depuis lors, les parents et autres personnes cherchant à obtenir l'autorisation de voyager avec un patient restent à la merci d'un régime israélien qui non seulement a de sévères restrictions sur le papier, mais qui semble ne se décider que selon le bon vouloir d'individus.

Ainsi, selon Hussein Hamad, chercheur à l'organisation de défense des droits de l'Homme al-Mezan, Israël pourrait envisager des permis pour les hommes de plus de 45 ans et les femmes de plus de 40 ans.

Mais l'âge n'est pas une garantie. Selon Hamad, les autorités de l'armée israélienne au checkpoint d'Erez – qui sépare Gaza et Israël – ont refusé des permis sur de faux prétextes tels que l'affiliation supposée de parents à des partis politiques, en particulier le Hamas, au cours des deux dernières années.

Ceux qui accompagnent les patients doivent être de proches parents, père mère ou frères et sœurs, et peuvent découvrir qu'ils sont alors soumis à des interrogatoires par les Israéliens dans le but de les transformer en informateurs pour Israël.

« Du côté israélien, ils tergiversent lorsqu'ils répondent aux demandes des patients ou de ceux qui se proposent pour les accompagner », a dit Hamad. « Aisha faisait partie des malheureux enfants qui souffraient et de leur maladie et de l'occupation. Ses droits à la vie et à un traitement médical ont été violés, et les droits de sa mère ont été violés lorsque Muna n'a pas eu le droit de l'accompagner. »

Les données d'al-Mezan de 2018 montrent que, sur plus de 25.500 Palestiniens de Gaza qui ont fait une demande de permis pour sortir pour raisons médicales, quelque 15.800 l'ont obtenu, presque 2.000 ont essuyé un refus tandis que près de 8.000 n'ont obtenu aucune décision.

D'après les données d'al-Mezan, l'armée israélienne a appréhendé l'année dernière un patient et quatre accompagnateurs, en violation de la Quatrième Convention de Genève qui interdit de détenir un civil, excepté pour des raisons de sécurité « impératives ».

D'après al-Mezan, neuf personnes sont mortes en 2018 après s'être vu refuser un permis pour quitter Gaza et chercher ailleurs des soins médicaux.

Les derniers jours

L'état d'Aisha s'est détérioré après son opération le 20 avril. Les médecins ont dit à ses parents qu'elle était traumatisée et ne voulait ni parler ni manger. Ils ont demandé que la famille envoie un parent pour consoler la petite.

La famille a à nouveau essayé, cette fois-là en passant par l'AP. Ils ont cherché à ce que Ghada, la tante d'Aisha, soit autorisée à la rejoindre.

A nouveau sans succès. Ils n'ont même jamais reçu de réponse.



Muna, la mère d'Aisha, regarde avec attention les cahiers d'Aisha sur un lit où se trouvent toujours les jouets de l'enfant. « Mon cœur se brisait à chacune des journées où elle était loin. » (Moammed Al-Hajjar)

Pendant ce temps, à Jérusalem, Aisha a été envoyée de l'hôpital Makkased, où elle avait été opérée, à l'hôpital Augusta Victoria dans l'espoir qu'une chimiothérapie puisse l'aider. Pourtant, là, les médecins ont décidé de ne pas lui administrer une chimiothérapie parce qu'ils ont senti que c'était un cas désespéré.

Et son état se détériorant, les médecins ont baissé les bras. Elle a été renvoyée à Gaza.

Aisha a été admise à l'hôpital al-Rantisi le 13 mai. Les médecins ont informé les parents qu'ils ne pouvaient plus rien faire.

Son père, Wissam, l'a à peine reconnue. Elle avait perdu du poids. Elle était pâle et très, très faible.

Muna a dit qu'Aisha ne répondait pas. Ni à elle, ni personne.

Aisha est morte quatre jours après son retour à Gaza. Le lendemain, l'armée israélienne émettait un communiqué niant avoir empêché la famille de sortir. Les autorités israéliennes ont au contraire prétendu que les parents avaient choisi qu'Aisha parte avec une amie de la famille plutôt que de l'accompagner eux-mêmes.

Le communiqué a également prétendu qu'Aisha était revenue à Gaza deux semaines avant sa mort, et non pas quatre jours.

L'Electronic Intifada a appelé l'hôpital al-Rantisi, qui a confirmé qu'Aisha avait été admise le 13 mai, comme le dit la famille.

Wissam rejette le communiqué israélien comme un mensonge éhonté uniquement conçu à des fins d'image dans les médias internationaux.

« Ni moi ni sa mère ne laisserions notre enfant seule pour être soignée quelque part loin de nous. Ce [communiqué] est un mensonge. »

« Je me suis assise à ses côtés et j'ai prié après qu'elle soit revenue à Gaza », a dit Muna, sa mère. « Je n'arrive pas à croire qu'on ne m'ait pas autorisée à être auprès d'elle [pour son traitement]. Je ne peux y croire tant c'est cruel. »

Amjad Ayman Yaghi est un journaliste qui vit à Gaza.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)